



**Conseil de gestion du Parc naturel
marin du golfe du Lion
Séance du 09 février 2016**

Délibération n°2016-001

**Approbation de l'ordre du jour modifié du conseil de gestion du
09 février 2016**

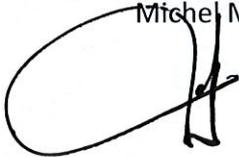
- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.334-65, R. 334-15, R.334-33 et R.334-34
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n°221243-004 du 22 mai 2012, dans sa version modifiée n°2015 343-0001 du 09 décembre 2015, portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°5 du 9 juillet 2012, accordant délégation au bureau
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, adopté par le conseil de gestion du 10 octobre 2014 et par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées du 09 décembre 2014

CONSIDERANT la proposition d'ordre du jour du conseil de gestion du 09 février 2016

Article unique

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion approuve sans modification l'ordre du jour modifié du conseil de gestion du 09 février 2016.

Le Président du conseil de gestion

Michel MOLY




11^e CONSEIL DE GESTION DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

ORDRE DU JOUR MODIFIE

Date : mardi 09 février 2016

Lieu : Cerbère, 9h30/16h

1. Approbation de l'ordre du jour modifié
2. Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 12 mai 2015
3. Information sur le bureau du 17 décembre 2015
4. Avis :
 - 4.1. Avis conforme sur la requalification du quai Dezoums à Port-Vendres
 - 4.2. Avis sur l'installation d'un système de pompage du Biodiversarium
5. Approbation d'un nouveau règlement intérieur
6. Fonctionnement du conseil de gestion : bilan et perspectives
7. Approbation du rapport d'activité 2015
8. Approbation du plan d'action 2016
9. Points d'information :
 - 9.1. Projet SAFRAN : présentation par l'équipe projet
 - 9.2. Désignation Natura 2000 au large : présentation PREMAR
 - 9.3. Projets éoliennes en mer
10. Points divers